



COMITE DEPARTEMENTAL DE CYCLOTOURISME DE L'HERAULT

1, impasse des oliviers

34480 – MAGALAS

Site du CODEP34 : <http://herault.ffct.org/>

Compte-rendu de la réunion en visioconférence du 11/12/2023

Présents :

C.ARNOLD / M. CLAMOUSE / J. CLAMOUSE / F. DAVID / O.DUCHEZ / G.ESTOPINA / J.P. LEGAY / D. MOLINA / P.PIERROT / B. SANCHEZ

Absent excusé :

R . BALDELLON

Absents :

M .ARTIAGA / C. DURAND / M. CAUJOLLE / F. ILLIVI

Début de la réunion à 18h00

Ordre du jour :

La Vélocio

Le Trèfle

Les manifestations Codep

Les effectifs

Le fonctionnement Codep

Questions diverses

1. La Vélocio :

JP LEGAY propose à F. DAVID d'intégrer la commission Vélocio. Celui accepte la proposition. Dont acte.

J. CLAMOUSE prend ensuite la parole pour faire état des commentaires des membres du Coreg qui ont assisté à l'Assemblée Générale de la FFCT qui s'est tenue le week-end dernier à TROYES. Voici les points principaux :

- Sur le plan matériel superbe organisation en adéquation avec le centenaire de la Fédération
- Adoption quasi unanime des rapports statutaires
- Intervention brillante de N. EDUIN et de C. GOMIS au niveau des assurances (risque d'augmentation dans le futur)
- Discussion entre le Médecin Fédéral et des médecins présents dans la salle sur la suppression à partir de cette année du certificat médical
- Très bonnes interventions des responsables des commissions Jeunes et VTT
- Ensemble à PARIS : a ce jour il y a 1770 inscrits

Le lieu de rassemblement est connu.

Il s'agit du vélodrome J.ANQUETIL à la Cipale. À ce sujet J. CLAMOUSE relance l'idée d'une participation de licenciés du Codep et propose le versement d'une aide financière du Codep de 50€ par personne. Proposition adoptée à l'unanimité.

Une commission a été mise en place lors de la dernière réunion de Saint Jean de Védas. À cette commission de relancer les choses

L'intervention de J. CLAMOUSE étant terminée on en revient à l'ordre du jour

Il est demandé à B. SANCHEZ de fournir si possible avant fin février 2024 les kilométrages et les dénivelés des parcours VTT afin de pouvoir les intégrer sur l'affiche de présentation

Cette affiche devra être diffusée le plus largement possible, mais pas uniquement que sur un plan local. Des adaptations de mise en page seront à faire sur cette fiche.

J. CLAMOUSE va s'occuper de la demande de subvention auprès du Conseil Départemental et de la demande de privatisation de la route entre Lamalou les Bains et le sommet du col de Pierre plantée.

G. ESTOPINA a présenté la fiche d'inscription au casse-croûte .

Certains membres ont trouvé que ce qui était prévu était trop compliqué et ont proposé l'utilisation de « hello asso ».

Je propose à P. PIERROT Trésorier du Codep et utilisateur de cette application au sein de son club de prendre en charge ces inscriptions avec une date limite d'inscription au 30 avril 2024

JP LEGAY a suggéré l'achat par le Codep de jerricans.

Certains ont proposé à la place d'acheter des bouteilles d'eau de 8 litres.

Ces dernières sont difficiles à manipuler surtout pour des féminines dont certaines ne font même pas partie du Codep comme ce fut le cas l'année dernière. Ces manipulations représentent un effort physiques non négligeable.

O. DUCHEZ propose d'utiliser les jerricans de son club le RAC de MIREVAL ce qui met fin à la discussion.

JP LEGAY indique que sera mis en place durant la première semaine de Février une réunion à Lamalou les Bains avec les collectivités concernées et Hérault Sport.

À cette occasion il sera envisagé, en cas d'intempérie, une solution de repli soit avec la commune de Lamalou les Bains soit avec la commune de Rosis.

JP LEGAY demande que lui soit communiqué la présence ou l'absence des membres du Codep le 5 mai 2024

Il serait bon que toutes et tous se mobilisent pour cette manifestation qui est inscrite au calendrier national . On compte sur vous

2. Le Trèfle :

B. SANCHEZ indique que l'édition 2024 aura vraisemblablement lieu le 13/10/2024 à Grabels et que la demande d'aide auprès d'Hérault Sport a été envoyée. Informations complémentaires à venir.

3. Les manifestations CODEP :

Compte-tenu de la mobilisation quasi nulle des féminines en 2023 aucune manifestation ne sera organisée en mai 2024

Le Codep est mobilisé pour le Trèfle, la Vélocio et ensemble à PARIS

4. Les effectifs :

JP LEGAY fait un point sur les effectifs au 01/12/2023.

Ils s'établissent à 1395 licenciés soit une perte de 79 licenciés avec un nombre important de nouveaux licenciés.

5. Le fonctionnement du Codep :

A partir de ce jour F. DAVID intègre le bureau restreint du Codep qui comprend donc :

J. CLAMOUSE - G. ESTOPINA - P. PIERROT - F. DAVID - JP LEGAY

Ensuite à été évoqué le challenge Codep.

Après les difficultés rencontrées cette année la CPA prendra en charge en 2024 la gestion de ce challenge dont une modification du règlement au niveau des points attribués est à faire

L'ordre du jour étant épuisé la réunion est close à 20h30

Le Secrétaire JP LEGAY

Le Président J. CLAMOUSE

